

Ministry of Energy

Office of the Minister

4th Floor, Hearst Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 2E1
Tél.: 416-327-6758
Fax: 416-327-6754

Ministère de l'Énergie

Bureau du ministre

4^e étage, édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto ON M7A 2E1
Tél. : 416 327-6758
Télec. : 416 327-6754



Le 4 novembre 2014

Monsieur Bob Delaney
Adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie
4^e étage, édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2E1

Bonjour,

C'est un honneur ainsi qu'un plaisir pour moi de vous compter comme adjoint parlementaire. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter à nouveau la bienvenue au ministère de l'Énergie et pour vous présenter certaines des grandes tâches qui nous attendent.

Comme vous le savez, notre gouvernement compte investir dans le talent et les compétences de la population. Il prévoit bâtir des infrastructures modernes, favoriser le dynamisme et le caractère innovateur du secteur des affaires et offrir une plus grande sécurité aux travailleurs pour leur retraite. Les partenariats avec les entreprises, les communautés et la population sont au cœur de notre plan. Ils aideront notre gouvernement à faire prospérer l'économie, à créer des emplois et à mettre en œuvre des solutions qui auront une incidence réelle sur la vie de la population.

Notre plan, qui se veut complet et équilibré, repose sur un principe de prudence en matière de budget. La lettre mandat que j'ai reçue le mois dernier de la première ministre Kathleen Wynne réaffirme l'engagement de notre gouvernement à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018 et à poursuivre sur la voie de l'ouverture, de la responsabilisation et de la modernisation.

Les adjoints parlementaires jouent un rôle clé dans le respect de ces priorités et ont la responsabilité de traduire le plan du gouvernement en actions concrètes.

Le ministère de l'Énergie travaille assidument pour réaliser la principale priorité de notre gouvernement qui est de fournir à la population ontarienne une réserve d'électricité propre, fiable et abordable. Notre grande priorité est de continuer à mettre en œuvre le Plan énergétique à long terme de 2013 (PELT). La tâche consiste notamment à poursuivre le programme « La conservation d'abord » en encourageant la création de programmes novateurs pour les consommateurs, et en continuant à faire preuve de leadership en instaurant des normes de rendement énergétique des appareils ménagers et autres produits.

En tant qu'adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie, vous relevez du ministre et avez les responsabilités suivantes :

Engager les intervenants et les consommateurs d'électricité

- Contribuer à sensibiliser la population ontarienne et à améliorer sa compréhension du fonctionnement du réseau d'électricité et sa valeur pour les particuliers et les communautés, dans le cadre d'initiatives dirigées par le Ministère, de partenariats pour l'information sur l'énergie et d'engagement des intervenants. La mobilisation et la consultation du public sont des éléments clés du fonctionnement de ce gouvernement, et un public qui comprend le secteur énergétique et son incidence sur lui peut participer activement aux débats politiques ouverts.
- Fournir du soutien sur des questions touchant des projets soulevées par les propriétaires fonciers concernés, des députés ou des instances locales en veillant à ce que ces intervenants importants comprennent les possibilités de participer au processus d'approbation réglementaire établi.

Réduire les prix de l'électricité pour les consommateurs résidentiels

- Continuer à aider les Ontariennes et les Ontariens en s'attaquant aux défis que présentent les coûts grandissants de l'électricité. Vous appuierez les efforts déployés pour trouver des économies et des mesures qui aideront à conserver le prix de l'électricité à un niveau abordable pour les consommateurs résidentiels. Ces activités consistent notamment à concevoir et mettre en œuvre le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité qui vise à rendre l'électricité plus abordable pour les familles à faible revenu, et à travailler avec le ministère des Finances pour honorer notre engagement à supprimer la redevance de liquidation de la dette des factures d'électricité résidentielles après le 31 décembre 2015.

Réduire les prix de l'électricité pour les entreprises

- Nous aider à honorer notre engagement pris dans le PELT qui est de veiller à ce que les programmes de réduction des prix de l'électricité encouragent un climat dynamique et novateur où les entreprises pourront prospérer, grandir et créer des emplois. Nos initiatives de réduction des tarifs incluent la réduction des coûts énergétiques pour les propriétaires de petites entreprises en instaurant un plan d'économie énergétique en cinq points, la collaboration avec l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) pour lancer un nouveau volet du Programme des tarifs préférentiels d'électricité pour le secteur industriel, et l'élargissement de l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel. Ensemble, ces initiatives aideront les entreprises de l'Ontario à faire face aux coûts grandissants de l'électricité.

Appuyer la supervision de la remise à neuf de la centrale de Darlington

- Travailler avec Ontario Power Generation et les conseillers en supervision pour honorer les engagements pris dans le PELT, notamment, assujettir la remise à neuf des installations nucléaires à la supervision la plus stricte possible afin d'assurer la sécurité, un approvisionnement fiable et la rentabilité pour les contribuables.

Encourager les possibilités d'affaires

- Promouvoir un solide environnement d'affaires propre à faciliter l'expansion potentielle des entreprises publiques d'électricité dans de nouveaux secteurs d'activité en Ontario et ailleurs. Vous réduirez les obstacles dans la mesure du possible afin de permettre aux entreprises publiques d'électricité de relever et d'exploiter de nouvelles avenues de revenus au profit de la province.
- Appuyer le développement permanent et l'exportation de l'expertise de l'Ontario dans des domaines comme l'exploitation et la remise à neuf de centrales nucléaires, la mise en œuvre de réseaux intelligents, le développement de l'énergie renouvelable et la conversion à la biomasse. Vous travaillerez avec vos homologues du ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Commerce international et du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure pour faire avancer ce travail.

Améliorer le processus de choix de l'emplacement des grandes infrastructures énergétiques

- Continuer à travailler avec l'OEO et la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) afin de terminer la mise en œuvre des 18 recommandations contenues dans leur rapport *Engaging Local Communities in Ontario's Electricity Planning Continuum - Enhancing Regional Planning and Siting*. En mai 2013, j'ai demandé à l'OEO et à la SIERE de formuler des recommandations pour améliorer le choix des emplacements des grandes infrastructures énergétiques, et de tenir compte des voix locales dans le processus de planification et de choix des emplacements. Le gouvernement a adopté les recommandations de leur rapport, ce qui amènera les communautés à la table, liera la planification locale et provinciale, et fera en sorte que les grandes infrastructures énergétiques se trouvent au bon endroit dès le départ. L'OEO et la SIERE ont fait de grands progrès dans la mise en œuvre des recommandations, et je vous encourage à continuer à travailler avec eux pour achever la réalisation des recommandations restantes.

J'ai la conviction qu'ensemble, en collaborant avec nos partenaires des secteurs public et privé et des organismes sans but lucratif, nous remplirons notre engagement envers les citoyens que nous avons le privilège de représenter et de servir. Il me tarde de travailler avec vous pour mener à bien le mandat de notre ministère, qui consiste à construire l'Ontario de demain et à offrir un avenir meilleur à tous les citoyens de la province.

Cordialement,



L'honorable Bob Chiarelli
Ministre de l'Énergie